

**Convention de soutien conjoint
pour les « compagnies montantes »**

Période 2012-2014

entre

La Ville de Genève

(ci-après « la Ville »)

représentée par

Sami Kanaan

Conseiller administratif chargé du département de la culture et du sport

La République et canton de Genève

(ci-après « le Canton »)

représenté par

Charles Beer, Conseiller d'Etat chargé du département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture

(ci-après « Pro Helvetia »)

représentée par

Pius Knüsel, Directeur

Felizitas Ammann, Responsable de la division danse

L'association L&N Production - Compagnie 7273

(ci-après « la Compagnie 7273 »)

représentée par

Laurence Yadi, Chorégraphe

Nicolas Cantillon, Chorégraphe

Françoise Mamie, Présidente de l'association

1. Préambule

La Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, les cantons et les villes de Suisse,

considérant les qualités que peut avoir une collaboration conjointe en matière de soutiens aux créations d'œuvres artistiques et à la diffusion de ces œuvres,

s'engagent à développer un principe de convention de soutien conjoint au bénéfice de compagnies de danse de notre pays.

L'objectif poursuivi est de renforcer le développement artistique et la promotion des compagnies qui en bénéficient et de favoriser leur rayonnement en Suisse et à l'étranger.

Cette convention témoigne de la confiance des trois instances subventionnantes à l'égard des compagnies bénéficiaires. Elle exprime une vision commune et la volonté de développer une meilleure coordination des moyens investis.

Les compagnies partenaires d'une convention de soutien conjoint bénéficient de moyens financiers constants pendant trois ans pour effectuer l'ensemble de leurs activités, sans être contraintes aux procédures habituelles des requêtes en soutien financier ponctuel. Cette sécurité et cette liberté permettent une projection à plus long terme et favorisent le travail de recherche et d'expérimentation. Les compagnies ont par ailleurs la possibilité de constituer ou de consolider autour d'elles une équipe administrative et artistique.

Dans le cadre de la convention de soutien conjoint, la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia apporte un soutien renforcé aux représentations des compagnies considérées, en dehors de leurs frontières linguistiques et à l'étranger.

Vu

- la loi Fédérale concernant la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia du 17 décembre 1965 (RS 447);
- la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (B6 05);
- la loi sur l'accès et l'encouragement à la culture du 20 juin 1996 (C3 05);
- la loi sur les indemnités et les aides financières du 15 décembre 2005 (D1 11);
- les statuts de l'association L&N Production - Compagnie 7273.

Vu

- le projet commun de la Ville, du Canton et de Pro Helvetia visant à soutenir une compagnie à rayonnement suprarégional et international remplissant les critères de qualité définis conjointement.

Vu

- que la Compagnie 7273 répond aux conditions suivantes :
 - une production régulière de spectacles;
 - l'organisation de tournées en Suisse et à l'étranger;
 - une structure d'organisation permanente;
 - un travail de création artistique de qualité, novateur, qui a le potentiel nécessaire pour s'imposer,

la Ville, le Canton, Pro Helvetia et la Compagnie 7273 conviennent de ce qui suit.

2. Objet de la convention

La présente convention règle :

- a) le soutien de la Ville, du Canton et de Pro Helvetia en faveur de la Compagnie 7273 pour promouvoir son développement artistique et favoriser son rayonnement en Suisse et à l'étranger;
- b) les engagements de la Compagnie 7273 pendant la durée de validité de la convention.

La division danse de Pro Helvetia est l'interlocuteur de la Compagnie 7273 pour toutes ses éventuelles questions.

3. Engagement des subventionneurs

3.1. Engagements financiers du Canton et de la Ville

Le Canton s'engage à verser une subvention annuelle de 80'000 F pour les années 2012 à 2014.

La Ville s'engage à verser une subvention annuelle de 80'000 F pour les années 2012 à 2014.

Ces montants seront versés sous réserve du vote du budget de l'année de référence par le Grand Conseil et par le Conseil municipal et d'événements exceptionnels ou conjoncturels pouvant survenir.

Les versements seront effectués en deux tranches : 50% de la subvention du Canton et 75% de la subvention de la Ville en janvier, 50% de la subvention du Canton et 25% de la subvention de la Ville en juillet de chaque année.

3.1.2. Subventions en nature

La Ville peut faire bénéficier la Compagnie 7273 de subventions en nature qui peuvent prendre la forme de rabais sur la location de salles, de mise à disposition gratuite de locaux, de matériel technique, de personnel de salle, etc. La valeur de tout autre apport en nature qui serait accordé ponctuellement (mise à disposition de locaux, de matériel divers, d'emplacements d'affichage, etc.) est indiquée par les collectivités publiques à la Compagnie et doit figurer dans ses comptes.

3.2. Engagements financiers de Pro Helvetia

Pro Helvetia s'engage à soutenir les représentations de la Compagnie 7273 dans d'autres régions linguistiques en Suisse et à l'étranger par une contribution annuelle de 90'000 F pour les frais de tournées ainsi que les frais de fonctionnement liés aux tournées. Ce montant sera versé à hauteur de 80% en janvier et de 20% en novembre de chaque année.

Lors de tournées dans d'autres régions linguistiques en Suisse, la contribution de Pro Helvetia couvre les frais de voyage, de transport et d'hébergement, ainsi que les per diems.

En outre, la Compagnie a la possibilité d'obtenir des moyens supplémentaires de Pro Helvetia dans le cadre de projets propres de la fondation ou des bureaux de liaison.

3.3. Réserves

La Ville, le Canton et Pro Helvetia accordent leurs subventions sous réserve que les moyens dont ils disposent chacun pour l'encouragement des compagnies de danse ne subissent pas de réduction pendant la durée du contrat. Toute réduction du budget d'une partie subventionnante peut entraîner une réduction proportionnelle de la contribution que cette partie accorde.

Les montants de Pro Helvetia sont versés à la condition que les crédits budgétaires soient libérés par le Parlement fédéral et que les moyens financiers prévus pour la danse ne subissent pas de diminution pendant la durée de validité de la convention.

Il n'y a pas de garantie solidaire des parties subventionnantes quant au montant total des subventions attribuées à la Compagnie.

4. Engagements de la Compagnie

4.1. Base

Le projet artistique de la Compagnie 7273 est décrit dans le dossier figurant en annexes 1 et 2. Il comprend le plan financier triennal, qui sert de base pour les sommes versées par les subventionneurs.

4.2. Productions

Durant la période de validité de la convention, la Compagnie 7273 s'engage à créer au moins deux œuvres chorégraphiques qu'elle présentera au public de sa région.

La Compagnie 7273 s'engage à effectuer un travail de sensibilisation à la danse contemporaine. Ce travail consiste à faciliter l'accès de tous les publics, et plus particulièrement des élèves du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), aux productions de la Compagnie. Il consiste également à faire connaître le monde professionnel de la danse contemporaine auprès du public le plus large possible.

4.3. Tournées

La Compagnie 7273 s'efforcera de se produire à 10 reprises en au moins 5 endroits différents dans les autres régions linguistiques suisses et/ou à l'étranger selon les critères de Pro Helvetia. Ces chiffres représentent une moyenne annuelle, envisagée pour la durée de la convention.

Pro Helvetia tiendra compte lors de ses évaluations des facteurs supplémentaires tels que la renommée des lieux d'accueil, le nombre de spectateurs et la spécificité de l'œuvre présentée.

4.4. Bénéficiaire direct

La Compagnie 7273 est le bénéficiaire direct de ces subventions. Elle s'engage à ne procéder à aucune redistribution en tout ou partie de cette aide financière.

4.5. Autres sources de financement

La Compagnie 7273 s'engage à solliciter tout appui financier public ou privé auquel elle peut prétendre du moment qu'il n'entre pas en contradiction avec les principes et valeurs des parties subventionnantes.

La Compagnie 7273 s'engage à assurer le financement de la part du budget non couverte par la convention avec les cachets, fonds de coproduction ainsi que les contributions d'autres institutions (fondations, sponsors, etc.).

4.6. Excédent et déficit

Au terme de l'exercice comptable, pour autant que les prestations financées aient été fournies conformément à la convention, le résultat annuel établi conformément à l'article 4.8 est réparti entre la Ville, le Canton et Pro Helvetia selon la clé figurant au présent article.

Une créance reflétant la part restituable aux collectivités publiques est constituée dans les fonds étrangers de la Compagnie 7273. Elle s'intitule « Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention ». La part conservée par la Compagnie 7273 est comptabilisée dans un compte de réserve spécifique intitulé « Part de subventions non dépensée » figurant dans ses fonds propres.

Pendant la durée de la convention, les éventuelles pertes annuelles sont également réparties selon la clé figurant au présent article et sont déduites de la créance jusqu'à concurrence du solde disponible et du compte de réserve spécifique.

La Compagnie 7273 conserve 45 % de son résultat annuel. Le solde est réparti entre la Ville, le Canton et Pro Helvetia au pro rata de leur financement.

A l'échéance de la convention, la Compagnie 7273 conserve définitivement l'éventuel solde du compte de réserve spécifique, tandis que l'éventuel solde de la créance est restitué à la Ville, au Canton et à Pro Helvetia.

A l'échéance de la convention, la Compagnie 7273 assume ses éventuelles pertes reportées.

4.7. Echanges d'informations

Au mois de novembre de chaque année, la Compagnie 7273 remet son programme annuel (de janvier à décembre) à la Ville, au Canton et à Pro Helvetia.

Le programme contient les éléments suivants :

- objectifs de développement artistique;
- programme de la prochaine saison (productions, tournées, autres activités);
- budget d'exploitation et budget de tournées;
- plan de financement.

Les partenaires de la convention se rencontreront au printemps 2013 pour un échange d'informations. Chaque partie s'engage à communiquer aux trois autres parties, dans les plus brefs délais, toute modification ou information pertinente concernant l'application de la présente convention. En conséquence, en cas d'incapacité de la Compagnie 7273 à fournir les prestations annoncées pour cause de maladie, d'accident ou d'empêchement majeur, elle en informera les parties subventionnantes qui pourront convenir d'une éventuelle adaptation de la convention.

4.8. Rapport d'activités et comptes

Le rapport annuel (janvier - décembre) est remis au plus tard fin mars à la Ville, au Canton et à Pro Helvetia. Il comprend les éléments suivants :

- compte-rendu circonstancié des activités de l'année écoulée;
- formulaire de tournée (annexe 4);
- dossier de presse, DVD des dernières créations;
- énumération des principales évolutions et modifications;
- comptes annuels présentés en conformité avec la directive transversale du Canton;
- tableau de bord (annexe 3).

4.9. Communication

Sur tout document promotionnel produit par la Compagnie 7273 et/ou par les organisateurs concernés, doit figurer de manière très visible la mention : «Avec le soutien de la Ville de Genève, de la République et canton de Genève et de Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture».

La mention en allemand, italien et anglais est la suivante :

- «Mit Unterstützung der Stadt Genf, des Kantons Genf und der Schweizer Kulturstiftung Pro Helvetia».
- «Con il sostegno della Città di Ginevra, del Cantone di Ginevra e della Fondazione svizzera per la cultura Pro Helvetia».
- «With the support of the City and Canton of Geneva and the Swiss Arts Council Pro Helvetia ».

Les logos et armoiries des parties subventionnantes doivent également y figurer si les logos d'autres partenaires sont présents (voir 8. 1 Adresses).

Dans le cadre de leurs moyens de communication existants, la Ville, le Canton et Pro Helvetia s'engagent à faire connaître leur soutien conjoint à la Compagnie 7273.

4.10. Annonces de représentations à l'étranger

La Compagnie 7273 s'engage à annoncer en temps utile aux représentations diplomatiques suisses à l'étranger les représentations qu'elle donnera dans le pays concerné et mettra éventuellement à leur disposition des informations et des supports publicitaires (voir 8. 1 Adresses).

5. Evaluation

Début 2014, dernière année de validité de la convention, les parties procéderont à une évaluation conjointe des exercices 2012 et 2013 ainsi que des éléments connus de 2014. Le rapport d'évaluation sera terminé au plus tard fin mars 2014. Il servira de référence à la décision concernant le renouvellement de la convention.

L'évaluation sera menée conjointement par la Ville, le Canton et la Compagnie 7273, avec la participation de Pro Helvetia.

Elle portera essentiellement sur les aspects suivants, fixés par la convention:

- le fonctionnement des relations entre les parties signataires;
- le respect des objectifs fixés à la Compagnie 7273 (objectifs artistiques et travail de sensibilisation à la danse contemporaine);
- le respect du plan financier triennal;
- l'adéquation entre les moyens financiers octroyés et l'évolution de la Compagnie 7273;
- l'atteinte des valeurs cibles figurant dans le tableau de bord.

L'évaluation tiendra également compte des contextes économique et artistique aux niveaux fédéral, cantonal et municipal (possibilités budgétaires, émergences de nouvelles compagnies, etc.).

6. Durée et renouvellement

La convention est conclue pour une durée de trois ans, soit du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014.

Il n'existe pas de droit automatique au renouvellement ou à la prolongation de la convention au terme de cette période.

La Ville et le Canton décideront avant fin avril 2014 si la Compagnie 7273 sera ou non proposée pour une prochaine convention de soutien conjoint. La décision définitive portant sur la conclusion d'une nouvelle convention de trois ans sera prise avant fin juin 2014. Le renouvellement d'une convention se décide à l'unanimité.

7. Résiliation du contrat

La convention peut être résiliée et la restitution totale ou partielle demandée par l'une des autorités subventionnantes lorsque:

- a. l'aide financière n'est pas utilisée en conformité de l'affectation prévue;
- b. le bénéficiaire n'accomplit pas ou accomplit incorrectement sa tâche malgré une mise en demeure;
- c. l'aide financière a été indûment promise ou versée, soit en violation du droit, soit sur la base d'un état de fait inexact ou incomplet;
- d. l'évaluation intermédiaire (printemps 2013) montre que les bases du contrat ne peuvent être respectées.

La convention peut être dénoncée si la Compagnie déplace son siège social dans une autre commune ou un autre canton.

La convention devient caduque à compter de la date où la Compagnie procède à sa dissolution ou cesse ses activités. Dans ce cas, les subventions déjà versées doivent être restituées pro rata temporis.

8. Appendice

8.1. Adresses

Adresse de liaison pour annonces de représentations à l'étranger :
<http://www.eda.admin.ch/eda/g/home/emb/addch.html>

Adresses pour les logos :
www.ville-geneve.ch/?id=6429
www.prohelvetia.ch

République et canton de Genève: s'adresser au service cantonal de la culture
(culture@etat.ge.ch)

8.2. Compte

Les versements sont effectués sur le compte suivant :

Compagnie 7273
Case postale 229
1211 Genève 8
Compte postal : 174018-3

9. Entrée en vigueur

La présente convention entre en vigueur après ratification par le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève par voie d'arrêté et signature des autres parties.

Fait à Genève le 1^{er} février 2012 en quatre exemplaires originaux.

Pour la Ville de Genève :

Sami Kanaan
Conseiller administratif chargé du
département de la culture et du sport



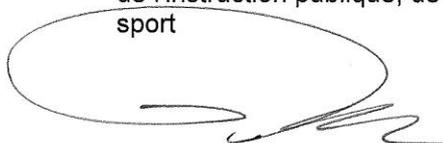
Pour Pro Helvetia :

Pius Knüsel
Directeur



Pour la République et canton de Genève :

Charles Beer
Conseiller d'Etat chargé du département
de l'instruction publique, de la culture et du
sport



Felizitas Ammann
Responsable de la division danse



Pour l'association L&N Production - Compagnie 7273 :

Laurence Yadi
Chorégraphe



Françoise Mamie
Présidente de l'association



Nicolas Cantillon
Chorégraphe



COMPAGNIE 7273
CASE POSTALE 229
CH-1211 GENEVE 8

Annexe 1: Projet artistique

Objectifs 2012 - 2014

Depuis leurs débuts, **Laurence Yadi, Nicolas Cantillon - Compagnie 7273** se concentrent sur trois activités interdépendantes :

- Création
- Tournées
- Rencontres/échanges

Introduction

La Compagnie 7273 a bénéficié d'une première convention de soutien conjoint de 2009 à 2011. Durant cette période - et même si l'année 2011 n'est pas encore finie - nous avons pu développer notre association et sa notoriété dans les milieux de la danse en Suisse, en Europe, mais également au Proche-Orient, aux USA, en Amérique latine et en Afrique.

Laurence Yadi et Nicolas Cantillon ont dépassé l'objectif initial de deux créations sur trois ans en réalisant trois créations au total : **Listen & watch** et **Romance-s** en 2009, puis **Nil** en 2011. On peut ajouter à ce bilan deux projets d'études et de relectures complémentaires avec des budgets de moindre importance, souvent pour des événements ponctuels. C'est le cas du quatuor **Figure 5** avec le batteur Nicolas Field pour la Fête de la musique de Genève en juin 2010, ainsi que **Listen & watch** lors de la tournée avec Pro Helvetia en Afrique australe en avril 2011 pour une reprise de la pièce avec le musicien africain, Nelton Miranda, suivie de représentations à Maputo au Mozambique, Harare au Zimbabwe et à Johannesburg en Afrique du sud.

Laurence Yadi et Nicolas ont également participé - en tant que chorégraphes associés/invités - pour des productions d'autres compagnies :

- le ballet **Petrouchka** pour la Ballet du Grand Théâtre de Genève en octobre 2011,
- la création en 2007, puis la reprise en 2011 du ballet **Merry-Go-Round** pour le Ballet Junior de Genève assortie d'une tournée en France,
- la co-signature par Laurence Yadi de **Lettre d'amour en brique ancienne** de Mai-Thu Perret pour le Théâtre de l'Usine en mars et trois représentations également à New York en novembre 2011.

L'automne 2011 marque l'aboutissement des trois dernières années lesquelles se terminent sur une belle reconnaissance publique et médiatique :

- la programmation de Laurence Yadi et Nicolas Cantillon avec **Petrouchka** au Grand Théâtre de Genève,
- la programmation de Laurence Yadi et Nicolas Cantillon avec **Nil** au Centre national de la danse en France à Paris (pour trois soirées qui affichent déjà complet 1½ mois avant les spectacles),
- l'obtention du Prix Suisse 2011 de la Danse et de la Chorégraphie lors du Festival Tanz In Bern à la Dampfzentrale, un succès notamment dû aux deux dernières créations **Romance-s** et **Nil**,
- la commercialisation de trois montres Swatch, dont le design a été réalisé par Laurence Yadi et Nicolas Cantillon en tant que premiers chorégraphes de la série **Swatch Art Collection** et dans le cadre d'un contrat de partenariat privé original et novateur entre Swatch Ltd. et la Compagnie 7273 sur l'année 2010/11.

La Compagnie 7273 ne manque ni d'idées, ni d'énergie, pour continuer son travail et pour attirer l'attention. Pendant la période de 2012 à 2014, elle a pour ambition de consolider sa présence dans le milieu de la création suisse et de rayonner en Suisse et en Europe, tout en essayant de se faire connaître dans d'autres régions du monde, comme ce fut le cas récemment au cours d'une tournée en Amérique et en Afrique. Avec une moyenne de trente représentations par an (2007 : 26, 2008 : 38, 2009 : 33, 2010 : 27), et un pic de plus de 68 spectacles signés par Laurence Yadi et Nicolas Cantillon en 2011, la Compagnie 7273 essaie de trouver un équilibre entre les périodes de création et de diffusion, vecteur de communication / prospection par excellence, sans négliger un travail de médiation locale grâce à plusieurs projets pédagogiques et de transmission.

Les deux chorégraphes s'investissent de plus en plus dans un travail de rencontre, d'échange et de transmission de leur savoir-faire. En effet, les répétitions quotidiennes dans les studios de la Ville de Genève / ADC à la maison des arts du Grütli donnent lieu à l'entraînement professionnel via des cours

d'échauffement. Cette offre permet en même temps à Laurence et Nicolas de cultiver le contact avec les danseurs genevois tout en développant leur méthode et leur façon d'interaction autour de la danse.

Le projet **Danse en famille** a trouvé une place solide dans l'offre de médiation autour de la danse sur le territoire de Genève et en partenariat avec la Cellule de médiation Danse Plus à Lancy. Lors des tournées, nous avons pu collecter des expériences dans le Canton de Vaud et à l'étranger, avec désormais un nouveau projet à l'étude pour le public alémanique de la Suisse.

La Compagnie 7273 participe par ailleurs à de nombreuses initiatives chorégraphiques, comme les collaborations avec le Ballet Junior, la nouvelle filière de formation de danse CFPAA et la plate-forme de médiation danse du DIP.

À Genève, et pendant les tournées, les chorégraphes multiplient ainsi les opportunités de rencontres et de débats avec le public après les représentations et autour des créations. Ils ont participé à de nombreuses formes d'intervention, par exemple lors du dernier *Focus Danse* de la Biennale de la Danse de Lyon en septembre 2010, lors des rencontres bilatérales entre la Corodis et l'ONDA à Delémont, lors de la *RIDA* au Théâtre St. Gervais à Genève en mars 2011 avec des structures suisses et françaises.

En dehors des trois partenaires principaux de la convention de soutien conjointe (CSC), la Compagnie 7273 a réussi de gagner des soutiens complémentaires très divers avec des structures suisses, françaises ou européennes. Pour sa dernière création **NIL**, la Compagnie 7273 a notamment reçu le soutien d'une co-production significative avec le Centre National de la Danse de France (CND). Nous espérons pouvoir renouveler et développer ce type de collaboration dans les années à venir.

Création

Climax - Trilogie - Listen & watch

La recherche des liens entre la danse et la musique était au centre du travail de Laurence Yadi et Nicolas Cantillon depuis 2007. Cette recherche a abouti à la trilogie des créations suivantes :

En concert, Laï laï laï laï et Listen & watch.

Listen & watch a à la fois bouclé la trilogie tout en ouvrant la voie sur une nouvelle collaboration avec un musicien d'ailleurs dans l'affirmation du style de Laurence et Nicolas développé depuis le solo **Climax**.

C'est justement la trilogie qui a conduit Laurence Yadi et Nicolas Cantillon à rencontrer le compositeur et musicien américain Sir Richard Bishop. Guitariste sur scène avec le danseur dans **Listen & watch**, cette rencontre a marqué le début d'une collaboration étroite et intense. C'est Sir Richard Bishop qui a composé ensuite la musique de **NIL** en hiver 2010/11. Les prochaines années seront influencées par cette entente artistique entre les deux chorégraphes et le compositeur avec une possible troisième création après **Listen & watch** (2009) et **NIL** (2011) en 2013/14.

NIL

NIL représente une sorte d'aboutissement de la recherche chorégraphique de Laurence Yadi et Nicolas Cantillon depuis le solo **Climax** en 2005, et prix de la Fondation Liechti pour les Arts à sa sortie en 2006.

Avec **Climax**, les deux chorégraphes ont exploré une danse fluide et ininterrompue qui se renouvelle en permanence en produisant de nouveaux enchaînements sans jamais répéter les précédents. Il s'agit d'une forme de danse extrêmement physique, car continue et dans un esprit de transe, mais qui exige aussi une grande capacité mentale, car le danseur se doit de garder le fil sauf à ce perdre dans le labyrinthe des possibilités ou dans le piège du retour en arrière.

Avec **Climax** (2005), **On stage** (2007) et **Merry-go-round** (2007), **Listen & watch** (2009) et **Figure 5** (2010), les deux chorégraphes ont expérimenté de nombreuses possibilités - avec ou sans musique, en solo ou en petit ensemble, pour arriver avec **NIL** en 2011, à la forme du collectif ou se conjuguent virtuosité individuelle, respect de l'écriture et mise en transe collective.

À la base, le concept chorégraphique repose sur une partition écrite minutieuse, qui exige des danseurs une grande qualité technique et une rigueur sans faille.

La confrontation des chorégraphes avec un musicien improvisateur dans l'âme, produira ensuite la friction nécessaire pour débloquer une énergie qui se déchargera dans un crescendo musical et corporel sous forme de transe parfaitement maîtrisée.

Nicolas Field et Sir Richard Bishop, compositeurs et musiciens associés de la Compagnie 7273 : ici lors des enregistrements de la musique pour NIL



C'est dans cette direction que la Compagnie 7273 souhaite avancer dans les prochaines années : travailler des formes plus vastes en créant les conditions d'une transmission de leur style de danse à d'autres danseurs et dans une interaction avec des artistes avec lesquels une réelle complicité artistique pourra s'installer, tels que Sir Richard Bishop pour la musique et Patrick Riou pour la mise en lumière. Il s'agira de marier construction spirituelle et épanouissement corporel, conception parfaite avec improvisation libre, maîtrise de soi avec transe, pour exprimer une danse abstraite et androgyne, organique et physique, capable de produire une émotion véritable.

Ce projet nécessite cependant des moyens complémentaires pour faire face aux dépenses plus importantes en termes de rémunérations, de décors et d'infrastructure technique. Mais cette démarche amène aussi les chorégraphes à inventer le collectif, à former des danseurs à leur style particulier et à les fidéliser.

La transmission du style **Fuittfuitt** à des interprètes d'une nouvelle génération deviendra ainsi plus importante dans l'avenir. Il s'agit d'un développement, sinon vers la constitution d'une compagnie rigide de danse, du moins vers un fonctionnement modulable avec un collectif.

Résultat de leur travail de recherche et de création depuis **Climax** à **Nil**, les deux chorégraphes ont baptisé leur approche chorégraphique **Fuittfuitt**. Notre projet pour les trois années à venir nous amène aussi à décrire la technique, la mettre en mots et en parole, puis de la documenter pour faciliter la transmission et pour compléter le travail de recherches en studio.

Ce projet, actuellement en projection d'élaboration, nécessitera la constitution de groupe d'interprètes prêts à collaborer, sinon en permanence, au moins dans la durée, pour arriver aux résultats escomptés. Il s'agit d'un véritable travail de fond et de longue haleine, avec éventuellement un soutien particulier d'une fondation qui s'engagerait alors à côté des partenaires de la convention sur cet aspect particulier de notre travail.

Petrouchka

En octobre 2011, Laurence Yadi et Nicolas Cantillon ont signé une nouvelle version (chorégraphie & scénographie) du ballet **Petrouchka** de Mikhaïl Fokine / Igor Stravinsky pour le Ballet du Grand Théâtre de Genève. Ce travail avec une compagnie de 22 danseurs de haut niveau a permis d'expérimenter un nouveau cadre de travail avec des possibilités accrues en terme de technique et de mise en scène. En même temps, et bénéficiant de la confiance du directeur du Ballet du Grand Théâtre, les deux chorégraphes ont préservé leur liberté artistique et cette nouvelle lecture de **Petrouchka** s'est parfaitement inscrite dans l'univers chorégraphique de la Compagnie 7273 et au développement de l'approche du mouvement évoqué ci-dessus.

Il est à noter que Laurence Yadi et Nicolas Cantillon ont également pu adjoindre au projet le créateur de lumière Patrick Riou et le costumier Philippe Combeau, deux artistes avec lesquels ils ont déjà travaillé pour **Romance-s** et plus récemment avec **NIL**. Ils ont ainsi pu imposer leur style et leur esthétique à une compagnie néo-classique, et à priori plutôt rigide, comme le ballet d'une maison d'Opéra. Cette production présentée six fois au total au public genevois (1 générale devant un public d'invités du Grand Théâtre & 5 représentations publiques), soit devant près de 9000 spectateurs au total, a aussi permis de promouvoir le travail de Laurence Yadi, Nicolas Cantillon - Compagnie 7273 pour le grand public pour un événement médiatisé par les grands moyens dont dispose le Grand Théâtre de Genève.

La Compagnie 7273 espère des retombées bénéfiques de ce travail, grâce à l'impact médiatique, des invitations futures du Ballet de Genève dans le monde et, le cas échéant, le renouvellement de cette expérience de travail avec un corps de ballet professionnel.

Autres collaborations

Mai-Thu Perret

En février/mars 2011, Laurence Yadi a co-signé la création chorégraphique **Lettres d'amour en brique ancienne** imaginée par la plasticienne genevoise Mai-Thu Perret. Cette pièce a ensuite été présentée en public pour quatre représentations au Théâtre de l'Usine en mars 2011, ainsi que du 3 au 5 novembre 2011 avec le Swiss Institute à New York au Joyce SoHo Dance Centre.

Ballet Junior

Parallèlement à **Petrouchka** avec le Ballet du Grand Théâtre, Laurence et Nicolas ont remonté en septembre/octobre 2011 la pièce **Merry-go-round** (commande de 2007) pour le Ballet Junior en vue d'une tournée pour le Festival TransenDanse organisé par plusieurs lieux de Loire-Atlantique en Bretagne (France) au mois de novembre 2011

Ces deux projets montrent l'intérêt qu'exerce le travail de la Compagnie 7273 dans le milieu de la danse contemporaine. Aussi Laurence Yadi et Nicolas Cantillon sont toujours prêts à collaborer avec d'autres structures et d'autres artistes, notamment à Genève.

Nouvelle création 2013

Laurence Yadi et Nicolas Cantillon commenceront en 2012 la préparation d'une nouvelle pièce dont les contours seront précisés ultérieurement en fonction des moyens financiers que nous pourrions trouver. À l'égard de la projection budgétaire à ce jour, il s'agira à priori d'une petite forme pour 2012/13 afin de rebondir avec une pièce de groupe plus ample en 2014.

Les contours des futures créations seront définis sur un axe de fidélisation avec les danseurs (projet de transmission **Fuittfuitt**) et la continuité d'une recherche autour du rapport avec les musiques classiques du Moyen-Orient, d'Afrique et indienne. Il s'agirait de fusionner l'Orient et l'Inde pour en extraire les chemins d'une transe qui pourrait se lire comme le résultat d'une expérience menée depuis maintenant six ans avec la pièce **Climax**.

Laurence et Nicolas envisagent également une rétrospective de leur travail dans le cadre du dixième anniversaire de l'association L&N Production Compagnie 7273 en 2013, sous condition de trouver un lieu de spectacle et de co-production.

Dans cette perspective : **NIL - Petrouchka - créations futures**, nous sommes convaincus que la Compagnie 7273 pourra accroître sa notoriété à Genève d'abord, en Suisse et à l'étranger ensuite. Accéder aux scènes importantes en Europe, à travers des pièces de groupe, permettra de développer de nouveaux partenariats autour de co-productions et d'intéresser des financeurs privés qui ne s'engagent que sur le critère d'un retour de visibilité. Nous souhaitons ainsi développer, grâce à **NIL** en 2012/13, notre présence dans les grands théâtres et festivals de danse en Suisse et en Europe.

Enfin nous continuerons à accompagner les spectacles en tournée par des ateliers et rencontres avec le public. Il s'agit là de prendre le temps pour laisser une trace artistique de la compagnie dans les villes d'accueil, en développant et en transmettant l'art chorégraphique de Laurence Yadi et Nicolas Cantillon aux publics initiés et à des danseurs professionnels de la région visitée.

Diffusion

Laurence Yadi et Nicolas Cantillon aiment la scène. Ils se nourrissent du spectacle vivant, d'une famille artistique qu'ils rencontrent dans les théâtres, comme les techniciens et les autres artistes qui travaillent autour du spectacle ; ils se nourrissent aussi d'échanges culturels au sein de leurs activités en voyageant. Éprouver leur travail devant les publics les plus divers est leur source d'énergie. Toute création de la Compagnie 7273 est ainsi destinée à une diffusion la plus large possible, à l'exception de certaines commandes ou formes plus limitées, prévues pour un événement ou un cadre spécifique. Les deux créations **Romance-s** (septembre 2009) et **Listen & watch**, (janvier 2009) ont bien tourné en 2010 et en 2011, et elles tourneront encore en 2012. **NIL** (janvier 2011), pièce de groupe pour six danseurs, sera cependant au cœur de notre action de diffusion pour les deux années à venir avec une première tournée en Suisse, en France et en Egypte, dont trois représentations auront lieu au CND à Pantin (Paris) en France, et pour un total de 20 représentations pour la seule année 2011.



Nicolas et Laurence
devant le Spielboden Theater à Dornbirn, Autriche.

Encouragés par le récent succès de **NIL** en janvier 2011 à l'ADC de Genève et confortés par l'accueil favorable réservé aux pièces du répertoire comme **Listen & watch** et **Romance-s**, Laurence Yadi et Nicolas Cantillon souhaitent désormais conquérir les grandes scènes d'Europe, comme les théâtres du label Scène nationale en France (au nombre de 70) et les Maisons de la danse des grandes capitales européennes, le CND en tête.

Grâce à **Listen & watch** et **Romance-s**, la Compagnie 7273 a été invitée dans des festivals renommés : *Body/Mind* en Pologne, *Circular Festival* au Portugal, *Les Soirées* de Grenoble en France, *Tanz Ist* en Autriche et *Art Ort* en Allemagne, mais aussi à la Dampfzentrale Berne, à Culturgest Lisbonne etc...

NIL a le potentiel d'ouvrir ces portes : le directeur de l'Onyx - scène de danse conventionnée à St. Herblain (Nantes, France) s'est déplacé à l'ADC et a immédiatement invité **NIL** en janvier 2011. Sa recommandation a amené le Fanal - scène nationale de St. Nazaire à nous inviter également deux jours plus tard. Le CND de France suit Laurence Yadi et Nicolas Cantillon depuis plusieurs années, mais c'est **NIL**, capable de remplir de grands plateaux, qui a déclenché le désir de collaboration concrète. **NIL** sera dès cet automne à l'affiche du Theaterhaus Gessnerallee à Zürich, à Danse à Lille (réseau des CDC en France), à la Passerelle de St. Brieuc (scène nationale), au Hangar 23 à Rouen dans le cadre du Festival de Normandie, ainsi qu'au San Francisco International Arts Festival en mai 2012 (sous réserve de l'accord financier). L'ONDA - partenaire de la Corodis en France - accompagne également le travail de la Compagnie 7273 pour une diffusion internationale.

En dehors du travail de prospection général autour de nos pièces, et en particulier autour de **NIL** pour la période de 2012 à 2014 en Suisse et en Europe, la Compagnie 7273 souhaite mettre en place trois programmes de tournées :

Les tournées régionales

Avec les expériences des tournées **Listen & watch** (Etats-Unis, Porto Rico et Colombie en février/mars 2011) et **Romance-s** (Afrique du sud, Mozambique, Zimbabwe en avril 2011), nous souhaitons davantage investir les possibilités de tournées régionales.

- a) En regroupant plusieurs dates dans un pays et/ou région géographique, nous pouvons communiquer avec plus de facilité et créer une sorte de « buzz », voire un effet de compétition entre les villes de la même tournée, ce qui renforce la promotion générale.
- b) Aligner plusieurs villes dans un même parcours permet de baisser le coût de transport et d'optimiser le ratio du temps investi et du temps sur la route par rapport aux spectacles.
- c) Le fait de réaliser une tournée dans plusieurs villes est plus motivant et valorisant pour les participants que des dates individuelles. Aussi est-il plus facile et sûr d'engager des danseurs et intermittents pour une série d'événements que pour une action ponctuelle.
- d) Une tournée régionale permet d'utiliser des « jours off » du calendrier des spectacles pour des ateliers et actions artistiques sur place, permettant d'approfondir les contacts, d'impulser des échanges et - au final - d'apporter une véritable plus-value.
- e) Enfin, outre le coût de transport plus économique, le regroupement de dates permet de diminuer le bilan carbone de nos déplacements.



Nil à l'ADC en janvier 2011

C'est sous cet angle que la Compagnie 7273 prépare sa première tournée de **NIL** en Suisse et en France en novembre/décembre 2011.

Autre projet en cours : l'invitation au *San Francisco International Arts Festival* et au *Seattle International Dance Festival* en mai/juin 2011. Effectivement, plusieurs lieux de danse s'intéressent à nous depuis la prestation de **Listen & watch** le 3 mars dernier lors des *Dance Conversations at The Flea Theater*. Nous avons malheureusement dû décliner une invitation au *Joyce Theatre* à New York pour des raisons financières, car la prise de risque financière selon les modes de financements américains sont trop élevés pour notre association. La tournée en Californie au printemps 2012 donnera certainement un nouveau souffle à notre souhait de pénétrer le milieu de la danse aux USA et aussi en Amérique latine où nous sommes invités au Festival *Danza Nueva* de l'ICPNA à Lima, pour un autre projet de rayonnement régional.

Les dix grands fleuves

Un focus spécial, dans notre prospection de tournées internationales à partir de 2012, concerne **NIL** au bord des grands fleuves du monde : Alexandrie (Nil, Egypte), New Orleans (Mississippi, USA), Montréal (St. Laurent, Canada), Manaus (Amazonas, Brésil), Buenos Aires (Rio Plata, Argentine), New Delhi (Gange, Inde), Ho Chi Minh Ville (Mékong, Vietnam), Shanghai (Huang He - fleuve jaune, Chine), Volgograd (Volga, Russie), Vienne ou Budapest (Danube, Europe centrale).

Les sources du Nil

Suite aux tournées en Afrique du sud et en Egypte en 2011, nous allons examiner la possibilité d'une tournée aux sources du Nil avec les pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est (Kenya, Tanzanie, Ouganda, Burundi, Rwanda). L'EAC est actuellement en train de renforcer sa coopération régionale avec l'introduction d'une monnaie unique en 2012. **NIL** pourrait alors constituer un outil de promotion culturelle et artistique en collaboration avec les services culturels des Ambassades de Suisse de ces pays.

Les différents projets (grands fleuves, regroupement de villes pour tournées régionales etc.) ne se contredisent pas, mais - au contraire - pourront se rejoindre, comme le possible retour en Amérique ou une résidence/tournée en Inde avec une extension sur le Vietnam et la Chine.

Enfin, la Compagnie 7273 poursuivra son travail de connexion internationale en participant à des événements majeurs de la scène de danse, comme la Biennale de Lyon, les journées IETM, les RIDA de l'ONDA, les journées de la danse Suisse etc... dans un souci de soigner les contacts et de contribuer activement aux échanges artistiques de la danse dans le monde.

Dans ce cadre, nous souhaitons participer aux prochaines Journées de la Danse Contemporaine Suisse en 2013 pour y présenter **NIL**, ou la nouvelle création prévue pour 2013.

Résidence

Pour approfondir son travail de recherche sur les arts de l'Orient et de l'Inde, Laurence Yadi et Nicolas Cantillon souhaitent par ailleurs effectuer une résidence en Inde. Une première candidature après de Pro Helvetia pour une résidence en studio assortie d'une présence lors de la Biennale de Bangalore en février 2012 n'a, hélas, pas abouti. Mais nous espérons pouvoir bénéficier de cette infrastructure en 2013 ou 2014 pour développer notre travail et réussir la création prévue pour 2014.

Transmission / rencontre / échanges

Le travail de Laurence Yadi et Nicolas Cantillon continue à être rythmé de rencontres et d'échanges, leur apportant l'opportunité unique de communiquer autour de leur travail et de leurs idées, mais aussi d'enrichir leurs perspectives, d'aller à la découverte d'autres univers et d'expérimenter des horizons inconnus.

À travers des interventions très variées, comme les entraînements des danseurs professionnels, stages de danse, ateliers pour adolescents et un public familial des rencontres avec le public après certains spectacles, avec des jeunes danseurs en formation, l'accueil de stagiaires lors des répétitions ou pour remonter un extrait d'une pièce et toute autre forme de médiation danse... Laurence Yadi et Nicolas Cantillon soignent le contact avec leurs pairs et avec un large public de toute génération.

L'objectif est de favoriser une meilleure compréhension de la danse contemporaine, et d'ouvrir cet art à un public plus vaste. Mais pour les chorégraphes, ce n'est pas une voie unilatérale : les besoins d'échange sont réciproques pour bénéficier des richesses de la danse des autres, dans un esprit d'apports mutuels.

Avec la réalisation de deux grands projets pédagogiques en 2010 - **L'autoportrait** pour des jeunes collégiens en difficulté du cycle d'orientation de deux établissements sur Genève et **Danse en famille**, Laurence et Nicolas ont beaucoup progressé sur le terrain durant les deux dernières années.

Puis, il se forme de plus en plus fortement le désir de transmission et de partage de leur technique d'une danse fluide, organique et hypnotique avec des danseurs de haut niveau. Ce travail précisément sera au cœur de notre action dans les années à venir.

Transmission

Avec le désir de rassembler des danseurs de haut niveau autour d'eux, Laurence et Nicolas ont réalisé plusieurs auditions en amont de la création de **NIL** au printemps / été 2010, puis à nouveau pendant l'été 2011 pour la reprise de la tournée de **NIL**. Or la Compagnie 7273 rencontre les plus grandes difficultés à trouver des danseurs suffisamment aptes, techniquement, et motivés par un style de danse qui exige un engagement physique important.

Pourtant les chorégraphes ouvrent régulièrement les portes de leur savoir-faire et de leur technique de danse fluide, organique et ininterrompue.

Laurence et Nicolas cherchent des danseurs qui veulent danser et s'investir, prêts à apprendre une technique complexe et physiquement exigeante, dans la perspective de futures créations et de transmettre leur style de danse, leur patrimoine vivant qui est toujours en construction.

Dans ce cadre, le projet de transmission de la technique **Fuittfuitt** prendra toute son ampleur dans les trois années à venir. Il s'agira d'identifier des danseurs curieux, aptes et très motivés pour les regrouper plusieurs fois dans les 2-3 années à venir lors de périodes de stages intensifs pour former un groupe à la fois flexible et solidaire qui pourra participer aux prochaines créations et assurer les tournées par la suite.

L'idée est de décrire la technique, de la documenter en mots et en image, puis de la transmettre à des danseurs - interprètes et relais futurs.

Ce travail comprendra donc les deux chorégraphes et les danseurs sélectionnés, mais aussi un auteur/écrivain et un photographe/vidéaste pour la documentation. L'objectif est de se donner le temps sans contrainte immédiate à la création, pour réaliser un véritable programme du travail chorégraphique autour de l'univers esthétique de Laurence Yadi et Nicolas Cantillon.

Le souhait de la Compagnie 7273 est de réaliser cet ambitieux projet avec un partenaire associé, et sur un financement spécifique complémentaire.

Entraînement quotidien

En dehors de ces projets précis et ciblés, les chorégraphes organisent régulièrement des entraînements ouverts aux professionnels de la danse.

En quête d'un mouvement continu, Laurence Yadi et Nicolas Cantillon travaillent sur la composition articulaire où se relaie chaque maillon de la chaîne organique et se dessinent tous les possibles de la kinesphère. Fantasma d'un corps élastique, entre détente et résistance des muscles profonds: ils proposent un chemin intérieur de swing et de motion vers une danse malaxante, spiralée et hypnotique.
(Tatiana Julien)

Chez Andanza, Puerto Rico en février 2011



Masterclass

Ils proposent aussi des masterclass et séances de découverte corporelle selon les niveaux techniques des participants. Ces programmes peuvent être de courte durée pour une séance unique ou comprendre une progression sur plusieurs jours ou semaines. Laurence et Nicolas proposent ces formules notamment lors des rencontres avec des départements universitaires ou « drama clubs » d'universités par exemple. Au plus haut niveau, il s'agit de cours spécifiques avec des danseurs d'une compagnie professionnelle, comme en février 2011, avec la compagnie Andanza à Porto Rico, ou en décembre 2011 avec des participants de l'I-Act Forum For Creative Arts

Table ronde

Laurence Yadi et Nicolas Cantillon aiment l'échange d'idée, la remise en cause des convictions parfois trop rigides, la vue imprenable devant le vide. Régulièrement conviés aux rencontres telles que Focus



Danse, RiDA, Le temps des coulisses à Genève, des échanges à chaud après une représentation, des rencontres avec les apprenants de la filière CFPAA etc... la Compagnie 7273 aime à partager son univers chorégraphique et ses expériences avec les professionnels du métier, comme avec le néophyte.

La danse, c'est l'échange du pied avec le sol, l'épanouissement du corps dans l'espace, la rencontre avec l'autre - acolyte ou inconnu - qui te tend la main pour un pas de danse ou un besoin d'équilibre.
(Reyeb Nitram)

À l'Arsenic, Lausanne en 2010 lors d'une rencontre avec le public après la représentation. Les chorégraphes sont ce soir là accompagnés de Sandra Vinciguerra pour la médiation de cette rencontre.

Danse en famille

Danse en famille, atelier de danse pour les parents et des enfants âgés de 4 à 12 ans, a été lancé lors du Festival de la Bâtie en septembre 2010. Après plusieurs séances sur le Canton de Genève, à Lausanne et en France voisine, ce projet a aussi été présenté à Porto Rico et en Afrique du sud. Il fédère à chaque fois un public enchanté et enthousiaste. Promu par la cellule de médiation *Danse Plus*, le projet **Danse en famille** figure depuis janvier 2011 dans la plaquette « *Entrons dans la danse !* » de la plateforme de médiation danse de Genève.

En quelques mois, les séances dans les communes à Genève - animées par Prisca Harsch et Pascal Gravat - et au Cargo 103 (Théâtre Sévelin 36) à Lausanne - animées par Caroline Lam - font désormais partie de l'offre de la danse en Suisse romande. Pour la saison 2011/12, le calendrier dsur le territoire genevois compte à ce jour 11 ateliers promus par la cellule de médiation de danse DANSE PLUS, un programme qui a donné lieu à un tract promotionnel.

Danse en famille répond directement à une niche d'animation autour de la danse. S'adressant à un public curieux de parents motivés, ce projet s'autofinance facilement à partir de 15-20 participants adultes payants.



Cet atelier revitalise le contact parent-enfant grâce au toucher et grâce à une série de mouvements ludiques, drôles et forcément divertissants.

Laurence Yadi et Nicolas Cantillon prévoient de l'enrichir au fur et à mesure des rencontres et séances avec des publics très variés.

Récemment, Laurence Yadi et Nicolas Cantillon ont réalisé une au berceau du projet, chez Juan Eduardo Lopez (Festival Dies de Dansa) à Barcelone. Créateur du concept, il avait autorisé la Compagnie 7273 à l'adapter pour le public francophone, avant de faire revenir la nouvelle version deux ans plus tard, en juillet 2011, à Barcelone.

Lors du projet pilote à La Bâtie en septembre 2010

Puis, c'est le Festival de La Bâtie à Genève qui a invité en collaboration avec la Compagnie 7273 et Danse Plus, Juan Eduardo Lopez en septembre 2011 pour l'animation de deux ateliers en « V.O. ».

Cycle d'orientation (futur projet DanseAdo)

L'autoportrait, projet de sensibilisation à la danse pour adolescents, est plus difficile à réussir, car il s'adresse à des adolescents en difficulté : des jeunes en échec scolaire ou en grande difficulté de progression scolaire et sociale. Malgré une première réussite dans deux établissements, ce projet n'est pas viable sans financement complémentaire, soit par une institution publique, soit par une fondation et/ou un mécène privé. Ce projet est au départ construit dans un cadre scolaire et concerne donc un public de jeunes gens sans apport financier propre, comme c'est le cas pour Danse en famille où chaque parent paie l'inscription selon le mode de l'organisateur de l'atelier, généralement la commune.

Le projet pour le cycle d'orientation expérimenté en janvier/février 2010 vise à faciliter le contact entre jeunes ados eux-mêmes, ainsi qu'avec leur professeur en brisant - tout en douceur - certains tabous : se toucher, se tenir en balance à deux, se porter. Via le mouvement et le contact corporel, le projet veut encourager la confiance en soi, l'ouverture d'esprit et le respect. Laurence et Nicolas prévoient une relance de ce projet, sans sous une nouvelle appellation, et - si possible - en collaboration avec le programme de la Plate-forme médiation danse du DIP.

Engagement civique et associatif

La Compagnie 7273 souhaite à l'avenir davantage s'impliquer dans la vie des coordinations et des réseaux locaux, comme les RP, CFPAA, RAAC et autres groupements et plates-formes du milieu de la danse sur le territoire de Genève. Cet engagement n'est pas assuré, pour l'instant, de manière satisfaisante en raison d'un manque de temps dans l'agenda du seul administrateur.

Dans l'avenir, la Compagnie 7273 aimerait pouvoir recruter un collaborateur supplémentaire qui pourrait plus particulièrement suivre l'actualisation du carnet d'adresses de l'association et aussi la représenter dans des groupes de travail réguliers sur Genève.

Annexe 2: Plan financier triennal

L&N Production - COMPAGNIE 7273

<u>Budgets prévisionnels 2012-2014</u>	<u>Prév. 2012</u>	<u>Prév. 2013</u>	<u>Prév. 2014</u>
Charges			
Salaires et charges artistes	195'000	200'000	206'000
Salaires et charges administration	96'700	100'000	103'000
Frais administratifs & communication	29'900	30'000	35'000
Créations	0	70'000	60'000
Reprises (résidences de répétition)	12'000	2'000	10'000
Frais de tournées (voyages)	41'500	20'000	20'000
Projet de transmission de la technique Fuittfuitt	30'000	30'000	30'000
Projets pédagogiques	1'000	1'000	1'000
Aquisitions (mobiliers etc.)	0	3'000	6'000
Charges exercices précédents	0	0	0
Autres (taxes & imprévu)	3'900	4'000	4'000
Total charges	410'000	460'000	475'000
 Plans de financements 2012-2014			
Produits			
<u>Convention CSC :</u>			
Ville de Genève	80000	80000	80000
Canton de Genève	80000	80000	80000
Pro Helvetia	90'000	90'000	90'000
Cessions (tournées)	90'000	100'000	120'000
Aides spécifiques aux tournées	20'000	0	0
Co-production & fondations	0	55'000	45'000
Sponsoring privé	20'000	25'000	30'000
Projet de transmission de la technique Fuittfuitt - Nestlé (3 ans)	30'000	30'000	30'000
Total produits	410'000	460'000	475'000
Bénéfice/perte	0	0	0

Bases salaires net :

Chorégraphes (5500x2)	67980 x2	3% augmentation sur 3 ans
Administrateur (5000)	61800 x1	3% augmentation sur 3 ans
Comptable 20% (1000)	12360 x1	3% augmentation sur 3 ans
Webmaster (missions régulières)	5000 (1x intervention hebdomadaire)	
Mission CDD 10% communication	6000 x1 (6mois)	

Annexe 3: Tableau de bord

valeurs cibles	2012	2013	2014
----------------	------	------	------

Indicateurs généraux

Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	4			
	Nombre de personnes	5			
Personnel intermittent	Nombre de semaines par année	20			
	Nombre de personnes	20			

Indicateurs d'activité

Nombre de représentations	Nombre total de représentations durant l'année	environ 30			
Nombre de productions	Nombre de spectacles réalisés par la Compagnie durant l'année	2 créations entre 2012 et 2014			
Nombre de reprises	Nombre de spectacles en reprise durant l'année	entre 2 et 3			
Nombre de représentations en tournée	Nombre de représentations dans les autres régions linguistiques suisses et/ou à l'étranger	10 minimum			
Lieux	Nombre de lieux des tournées dans les autres régions linguistiques suisses et/ou à l'étranger (joindre liste en annexe)	5 minimum			
Nombre de spectateurs	Nombre de spectateurs ayant assisté aux représentations à Genève	500 - 1000 selon projets			
	Nombre de spectateurs ayant assisté aux représentations en tournée (détail par tournée)	3000 - 5000 selon projets			
Activités pédagogiques	type d'activité	cours et master-class aux danseurs pro, workshops, Danse en famille			

Indicateurs financiers

Charges de production	Charges de production+coproduction+accueil	cf. plan financier			
Charges de fonctionnement	Charges totales - charges de production				
Recettes propres	Billetterie+autres recettes propres+dons divers				
Subventions	Subventions Etat+Ville+PH (y.c. subv. en nature)				
Recettes totales	Recettes propres+subv. Etat+Ville+PH+autres recettes				
Charges totales	Charges totales y.c. amortissements				
Résultat d'exploitation	Résultat net				

Ratios

Part d'autofinancement	Recettes propres/total recettes	40 %			
Part de financement public	Subventions/total recettes	60 %			
Part des charges de production	(Ch. de production+coproduction)/ charges totales	74 %			
Part des charges de fonctionnement	Charges de fonctionnement/charges totales	26 %			
Taux de fréquentation	Nb de spectateurs/nb de spectacles x nb de places	144			
Taux de rayonnement	Nb de représentations en tournée/nb de représentations total durant l'année	26/30=0.87			

